



Taux de cotisations

CCN des Distributeurs conseils hors domicile
(DCHD) - (Brochure n° 3121)

Personnel non cadre

Date d'effet au 1^{er} janvier 2021

1/ Salariés niveau I à IV **hors** chauffeurs-livreurs, préparateurs, agents de sanitation et techniciens qualité ⁽¹⁾

Cotisations assises sur les salaires annuels bruts

	Tranche A	Tranche B
Décès / IAD (capital)	0,25 %	0,25 %
Décès / IAD (rente éducation)	0,08 %	0,08 %
Incapacité de travail	0,25 %	0,25 %
Invalidité	0,30 %	0,30 %
Total	0,88 %	0,88 %

(1) Salariés non cadres, niveau I à IV hors inaptitude à la conduite et au portage.

2/ Chauffeurs-livreurs, préparateurs, agents de sanitation et techniciens qualité ⁽²⁾

Cotisations assises sur les salaires annuels bruts

	Tranche A	Tranche B
Décès / IAD (capital)	0,25 %	0,25 %
Décès / IAD (rente éducation)	0,08 %	0,08 %
Incapacité de travail	0,25 %	0,25 %
Invalidité	0,30 %	0,30 %
Inaptitude ⁽²⁾	0,15 %	0,15 %
Total	1,03 %	1,03 %

(2) Salariés non cadres, visés par la garantie Inaptitude à la conduite et au portage : chauffeurs-livreurs, préparateurs, agents de sanitation et techniciens qualité.